



## Mise à l'enquête publique

---

La Commune de Val-d'Illiez soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation présentées par :

- **Es-Borrat Madeleine**, 1873 Val-d'Illiez, pour la suppression de la citerne à mazout et l'installation d'une pompe à chaleur extérieure, parcelle n° 1627, folio n° 2, au lieu-dit Pommat, en zone de chalets, coordonnées 2'557'509/1'117'271, demande déposée le 21.03.2022
- **Moret Paul**, 1873 Val-d'Illiez, pour la suppression de la citerne à mazout et l'installation d'une pompe à chaleur extérieure, parcelle n° 1224, folio n° 3, au lieu-dit Martenoy, en zone d'extension du village, coordonnées 2'557'494/1'116'735, demande déposée le 21.03.2022
- **Défago Armand**, 1873 Val-d'Illiez, par le bureau Hydrotec Cyril Marclay, 1873 Val-d'Illiez, pour l'installation d'une pompe à chaleur extérieure, parcelle n° 1932, folio n° 5, au lieu-dit Crebley, en zone du centre, coordonnées 2'557'798/1'117'074, demande déposée le 22.03.2022
- **Mansson Per-Henrik**, 1873 Val-d'Illiez, pour la modification des enseignes publicitaires (dossier de régularisation), parcelle n° 2849, propriété de l'Etat du Valais, folio n° 7, au lieu-dit Fayoz, en hors zone à bâtir, coordonnées 2'558'479/1'118'420, demande déposée le 17.03.2022
- **Zwinjenberg Willemien**, Pays-Bas, pour l'assainissement thermique du 1<sup>er</sup> étage et pose de 2 fenêtres de toit, parcelle n° 1156, folio n° 2, au lieu-dit Pommat, en zone de chalets, coordonnées 2'557'640/1'117'250, demande déposée le 25.03.2022

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans au bureau communal pendant les heures d'ouverture.

Les observations et oppositions éventuelles, dûment motivées, seront adressées à l'administration communale, par écrit, en deux exemplaires, dans un délai de trente jours.